



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 juin 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Comptes 2022
 - a. Présentation
 - b. Préavis-rapport 70-2023
 - c. Rapport de la commission de gestion
 - d. Décision
6. Renouvellement du bureau
7. Nomination des commissions de gestion et des finances
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h19. Florian Metraux, Boursier est en salle afin de pouvoir répondre aux questions.

1. Appel

Présents : 26 membres

Excusés : Burnier Gurvan, Buthey Marc, Etter Florian, Monnard Laurent, Quirici Nicolas, Reichenbach Marc, Schwarz Olivier, Vassaux Lionel.

Absent : Jean-Claude Gianini

Le Conseil peut siéger valablement.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Bertrand Surdez, Président, demande l'ajout d'un point 5 : Election d'un suppléant à l'arpeje. L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité avec cette modification.

Christine Carrel demande la modification suivante au PV du 25 mai 2023 : au point 9, lettre c en réponse à Marc Buthey, le CECB a été fait pour la villa communale et non l'ancien collège. Le PV du 25 mai 2023 est accepté à l'unanimité avec cette modification.

3. Lettres et pétitions

Lecture de la lettre de démission du conseiller Jean-Claude Gianini par le Président.

Suite à cette démission, M. Hervé Zanini prend la place de M. Gianini en tant que membre de la commission de recours en matière d'impôt.

4. Communications municipales

Richard Emmenegger

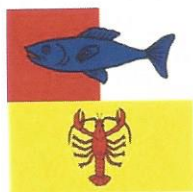
Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique

- L'aménagement du Fitness urbain sera effectué cet automne.

Christine Carrel

Bâtiments, police des constructions, urbanisme

- Excusée



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 juin 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

- Travaux de la piste cyclable, de la route dépose-minute et de l'arrêt de bus ont bien avancé. Le timing est respecté, tout devrait être prêt pour la rentrée d'août.
- Les statuts de l'EBBV ont été acceptés par les 9 communes du projet.
- Les déchets sont triés plus minutieusement, remerciement à la voirie et aux citoyens. Une baisse de 10ct/kilo de déchets sera mise en vigueur dès le 1^{er} juillet 2023.

Jean-Luc Amiet - Excusé

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

- Communication par Pierre Roth :
- Le groupe de travail du port s'est réuni 2x. Il a été constaté qu'il manque une expertise sur l'état des ports. 2 experts ont été contactés :
 - o M. Mesquita pour une expertise sur les constructions métalliques
 - o M. Quirici - entreprise de charpente, des travaux ont déjà été effectués au port par leur soins.Les PV des séances et le rapport de M. Mesquita sont déjà disponibles sur le site. Le 2^e rapport sera affiché dès discussion au sein de la municipalité.
- Le pédibus recherche encore des chauffeurs, n'hésitez pas à en parler autour et vous annoncer auprès de Claude Roulin en cas d'intérêt.

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

- Le 2 juin, une visite de l'OAJE a été faite à la nouvelle crèche pour l'octroi de l'autorisation d'exploiter les locaux. Tout est en règle. Planning : 28 juillet remise du bâtiment à la commune, 7 août remise des clés à l'arpeje et 21 août de 16h à 18h, portes ouvertes. Les conseillers sont invités à y passer.
- Le centre socio-culturel est présenté sur le bulletin communal reçu ce jour.

5. Nomination d'un suppléant à l'arpeje

Annelise Languetin se propose et est élue tacitement selon l'art 11. ch 3 de la LC.

6. Comptes 2022

- a. Présentation par Richard Emmenegger qui rappelle que notre commune fait partie d'un projet pilote quant à la mise en place des normes MCH2 pour la présentation des comptes.

Le total des charges s'élève à CHF 10'413'236.08 alors que celui des revenus est à CHF 10'418'654.81. Après divers amortissements et attributions à des fonds de réserve, l'excédent de revenus s'élève à CHF 5'418.78. L'état des dettes au 31.12.2022 est de CHF 8'789'200.00.

Questions des conseillers :

1. Administration

Aucune question.

2. Finances

Aucune question.

3. Domaine et bâtiments

Aucune question.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 juin 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

4. Travaux

Didier Gattlen : 470.4909.00 Imputation internes taxes de séjour, de quoi s'agit-il ? Florian Métraux : Les taxes de séjour encaissées dans l'année doivent être réparties dans différents comptes de charge concernant le tourisme.

Didier Gattlen : 472.4232.01 Locations des places d'amarrage au port du Chablais : Pourquoi les comptes ne présentent pas les recettes du port du village ? Florian Métraux, tous les revenus des ports sont actuellement attribués au port du camping. Dès 2023 les recettes des 2 ports ont été séparées dans les comptes. Cela a été présenté ainsi en 2022 afin de correspondre au budget 2022 présenté.

Melinda Beck : 430.3143.20 Entretien de l'éclairage public : CHF 23'221.00 ont été budgétés et seuls 9'434.90 ont été payés, s'agit-il de travaux prévus qui n'ont pas pu être réalisés ? Richard Emmenegger : Une partie des travaux a été faite en 2023, notamment les LED le long de l'allée du port. Florian Métraux, ajoute que CHF 10'000 avaient été budgétés pour les divers et CHF 5'000 pour le stand de tir, travaux qui n'ont pas été exécutés en 2022.

Melinda Beck : 476 Ruisseaux : Des montants ont été budgétés et rien n'a été dépensé ni subventionné en 2022, qu'en est-il ? Jean-François Milliet : Les charges et les travaux figureront en 2023.

Melinda Beck : 450.3189.02 Services communaux ordures ménagères présente une charge de CHF 21'543.14, est-ce que cela concerne les ordures publiques ? Florian Métraux : Oui les poubelles jetées par la voirie. Melinda Beck : Remercie d'avoir mis en évidence ce compte de charge. Lors de la séance du 30 juin 2022, j'avais demandé à Mme Burri si ce montant peut être couvert par les taxes de séjour étant donné que cela concerne principalement les déchets générés par le tourisme. Mme Burri m'avait répondu qu'aucun montant d'utilisation de taxe de séjour était prévu pour ce poste. Est-ce toujours le cas et si oui comment faire pour prévoir une imputation, au moins partielle, de la taxe de séjour dans ce compte ? Florian Métraux ne pense pas que cela soit possible mais va se renseigner.

5. Formation et jeunesse

Didier Gattlen : 512.3321.00 Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif : Aucun montant n'a été budgété, pourquoi un amortissement est passé dans ce compte ? Florian Métraux, il s'agit des amortissements supplémentaires présentés par Richard Emmenegger en préambule. Ces amortissements sont passés lorsque l'exercice présente un excédent de revenus et pour alléger la péréquation. Ces amortissements supplémentaires, ne seront plus possibles l'année prochaine avec MCH2.

6. Police

Aucune question.

7. Sécurité sociale

Aucune question.

8. Services industriels

Aucune question.

b. Préavis 70-2023 remis avec les convocations.

c. Lecture du rapport de la commission de gestion (ci-après COGE) par Fabien Baumann. La COGE propose au Conseil d'accepter les comptes 2022 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Points relevés :

1. Possibilité de mettre 1 ou 2 mobil home au camping afin de répondre à la demande de lits et générer des recettes.
2. La mise en location du Castor est une bonne chose.
3. Etudier les coûts de la STEP et trouver une solution pour financer ces frais qui augmentent d'année en année.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 juin 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

4. Calculs précis afin d'évaluer la taxe poubelle au plus juste à facturer ces prochaines années.

d. Décision : Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

7. Renouvellement du bureau

a. **Nomination du Président** : Alain Bonny prend la présidence pour le vote.

Bertrand Surdez se porte candidat et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination du 1^{er} vice-Président :

Alain Bonny occupe actuellement ce poste, se représente et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC

Nomination du 2^e vice-Président :

Pierre-Alain Beck occupe actuellement ce poste, se représente et est élu tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des scrutateurs :

Annelise Languetin et Julien Fūri occupent actuellement ces postes et ne se représentent pas.

Cyril Beck et Yannick Schafer se présentent. Ils sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination des scrutateurs suppléants :

Fabien Baumann et Yannick Schafer occupent actuellement ces postes. Fabien Baumann se représente et Annelise Languetin se propose. Fabien Baumann et Annelise Languetin sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

8. Nomination de la commission de gestion :

Actuellement composée de Fabien Baumann, Gurvan Burnier, Pascal Maeder, Nicolas Quirici et Lionel Vassaux.

Nicolas Quirici et Lionel Vassaux se retirent. Olivier Schwarz et Romain Salzmänn sont intéressés.

La nouvelle COGE composée de Fabien Baumann, Gurvan Burnier, Pascal Maeder, Olivier Schwarz et Romain Salzmänn est acceptée à l'unanimité et les membres sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Suppléants de la commission de gestion :

Actuellement composée de Grégory Cotting et Marc Reichenbach. Tous deux se portent candidats et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

Nomination de la commission des finances :

Actuellement composée de Sylvain Baumann, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger, Roland Pfister et Romain Salzmänn.

Romain Salzmänn, membre de la COGE doit se retirer. Alexandre Grossu se propose.

La nouvelle COFI composée de Sylvain Baumann, Didier Gattlen, Arnaud Heiniger, Roland Pfister et Alexandre Grossu est acceptée à l'unanimité et les membres sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 29 juin 2023 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Nomination des suppléants de la commission des finances :

Actuellement composée de Alexandre Mentha et Cyril Beck. Tous deux se représentent et sont élus tacitement selon l'art. 11 ch. 3 LC.

9. Divers

Roland Pfister : **Membre de la COFI et COMAT**, je suis souvent convoqué à siéger en même temps pour les deux commissions. Je ne vois pas l'intérêt d'être dans les deux. Bertrand Surdez en prend note et le recontactera.

- Pierre-Alain Beck : La **route du Moulin aux Condémines** a bientôt plus de trous que de goudron. Jean-François Millet en a pris note et va envoyer la voirie la semaine prochaine.
- Didier Gattlen : A constaté qu'au Mont-Vully sur la place de pic-nic il y a **aucune poubelle** à disposition et la place est propre. Propose à la municipalité d'étudier cette option. Jean-François Milliet en prend note.
- Didier Gattlen : **Félicite la Municipalité** pour leur rapport 2022.
- Grégory Cotting : Est-ce que la **mise à l'enquête pour l'installation d'une piscine hors sol** est vraiment nécessaire ? Jean-François Milliet : oui, les règles sont de plus en plus strictes. Grégory Cotting : Selon la directive cantonale de l'assainissement des piscines et bassins d'agrément de décembre 2007, article 3 stipule :
« Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la municipalité pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins. »
La Municipalité pourrait simplifier la mise à l'enquête des piscines hors-sol. Richard Emmenegger va se renseigner.
- Raphael Sémon : Trouve qu'il y a une **bonne dynamique au sein du conseil et de la Municipalité**. Beaucoup de choses ont été entreprises ou projetées. Il remercie la Municipalité et les conseillers.
- Annelise Languetin : Est-ce possible d'allumer 1 lampe sur 2 le long de la Grand'Rue ? Jean-François Milliet : non car c'est une route cantonale, nous pouvons soit tout éteindre soit tout allumer.
- Annelise Languetin : Est-il possible de mettre la **route de la Dime et de la Reine Berthe à 30 km/h** ? Jean-François Milliet va faire la demande et précise que de tels changements engendrent des comptages et des mesures de vitesse.
- Melinda Beck : Félicite la municipalité pour le **rapport de gestion** complet et détaillé et demande s'il serait possible de le mettre en ligne pour les citoyens via les actualités. Anne-Marie Lagger en prend note.
- Arnaud Richard : Des travaux sont prévus tous les 5 ans sur les **routes phoniques**. Est-ce que quelque chose est prévu sur la nôtre ? Jean-François Milliet un montant sera budgété en 2024.
- Christelle Cyvoct : La COREB a mis à disposition un **service E-bike**. Est-ce que la Municipalité en a discuté ? Richard Emmenegger : cela a été discuté en municipalité. Aujourd'hui seules les grandes villes ont adhéré au projet. Ce n'est pas très concluant pour le moment. Nous allons laisser faire cette année et nous en discuterons l'année prochaine.

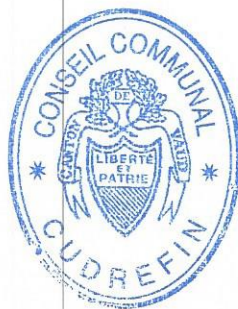
Le Président annonce que la prochaine séance aura lieu le 26 octobre 2023. La Municipalité offre une verrée et des gâteaux du Vully.

Le Président lève la séance à 21h15 et souhaite un bel été aux Conseillers et à la Municipalité de la part du bureau.

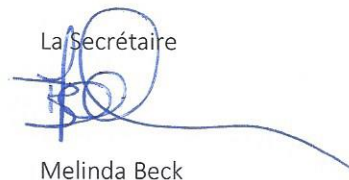
Le Président



Bertrand Surdez



La Secrétaire



Melinda Beck